

L'an deux mille vingt-trois et le lundi six novembre à 13 heures, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à son siège, sous la présidence de Mme FAVETTA SIEYES, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présent(e)s :

Mme FAVETTA SIEYES, Vice-Présidente du C.C.A.S.,
Mmes BONILLA, BOUROU, COLIN-COCCHI, COLIN-JORE, GARCIN, MYARD-DALMAIS, RAMBAUD, VERDU
MM BERENDSEN (jusqu'à la délibération 1.3), DE BOISRIOU, GACHET, NOBLECOURT

Etaient excusé(e)s :

M. REPENTIN
Mmes ALVERNHE (donne pouvoir à Mme COLIN-COCCHI), KREUTER (donne pouvoir à Mme BONILLA), PERRENES
M. BERENDSEN (à compter de la délibération 1.4)

1. FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

1.11 TARIFICATION 2024

Madame la Vice-Présidente présente au conseil d'administration les propositions de tarification applicables au 1^{er} janvier 2024 pour les services suivants :

- Logements Résidence Ma Joie
- Logements Résidence La Calamine
- Hébergement temporaire
- Prestations annexes
- EHPAD Les Clématis
- EHPAD Les Charmilles
- EHPAD Corolle
- Calypso
- Chrysalide
- Pension de Famille Transitoire Le Cairn
- Animation

◆ Résolution :

Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :

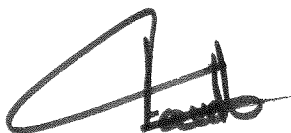
- Approuve les projets de tarification 2024 ci-après annexés
- Monsieur le Président ou son représentant, le directeur du CCAS et le receveur sont autorisés, chacun en ce qui les concerne, à effectuer toutes les formalités administratives et techniques nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le tribunal administratif de Grenoble, dans les deux mois qui suivent son entrée en vigueur. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

- Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :
 - o à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
 - o deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Nombre d'administrateurs
en exercice : 17
Vote : Pour : 14
 Contre :
 Abstention :

Pour extrait, certifié conforme au
Registre des délibérations,
Pour le Maire, Président du C.C.A.S.
La Vice-Présidente

Christelle FAVETTA SIEYES



RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES

Logements Résidence MA JOIE

Tarifification 2024

Types de logements	2023		2024		%
	tarifs		tarifs		
F1 bis - 1 personne 27 m2 Prestations de Service et Hébergement	847,62 €		877,21 €		3,49%
F2 - 1 personne 40 m2 Prestations de Service et Hébergement	903,55 €		935,08 €		3,49%
F2 - 2 personnes 40 m2 Prestations de Service et Hébergement	957,84 €		991,27 €		3,49%

Dépôt de garantie
877,21 €
935,08 €
991,27 €

-> Un forfait de 30 € est proposé au titre de la participation financière semestrielle des résidents aux animations.
Il sera facturé à l'ensemble des résidents en janvier et en juillet.

	2023		2024		%
Loyer solidaire dans le cadre du dispositif intergénérationnel	207,00 €		214,22 €		3,49%

RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES

Logements Résidence LA CALAMINE

Tarifification 2024

Types de logements	2023	2024	%
	tarifs	tarifs	
F1 bis - 1 personne 33 m2 Prestations de Service et Hébergement	810,52 €	838,81 €	3,49%
F1 bis - 2 personnes 33 m2 Prestations de Service et Hébergement	843,58 €	873,02 €	3,49%

Dépôt de garantie	838,81 €
	873,02 €

-> Un forfait de 30 € est proposé au titre de la participation financière semestrielle des résidents aux animations.
Il sera facturé à l'ensemble des résidents en janvier et en juillet.

Loyer solidaire dans le cadre du dispositif intergénérationnel	2023	2024	%
	207,00 €	214,22 €	3,49%

RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES

Hébergement temporaire

Tarifification 2024

Composition du foyer	Lieu de résidence	Tarif Journalier	Tarif Journalier
		2023	2024
PERSONNE SEULE	Chambéry } Extérieur }	26,42 €	27,34 €
			3,49%

RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES

Prestations Annexes

Tarification 2024

Prestations	2023	2024	%	
CHAMBRES D'HOTE				
	- La Calamine par jour / 1 personne	29,00 €	50,00 €	72,41%
	- La Calamine par jour / 2 personnes	46,60 €	75,00 €	60,94%
	- Ma Jote par jour / 1 personne	29,00 €	32,00 €	10,34%

	2024		
	tarifs	%	
Travaux et réparations à la charge du locataire	(1)	(1)	
Reproduction de clé et badge	(1)	(1)	
Remplacement dispositif appel-malade	(1)	(1)	
Débouchage des réseaux d'évacuation		(2)	
Prestation de nettoyage		(3)	
Dotation mensuelle masques (boite de 50 masques)	3,00 €	3,00 €	0,00%

- (1) tarification au réel suivant la facture de l'entreprise
 (2) tarification au réel suivant la facture de l'entreprise avec répartition sur les occupants de la montée concernée
 (3) tarification au réel des heures réalisées par le CCAS suivant le taux horaire de 23€

EHPAD LES CLEMATIS ***Tarifification 2024***

Participation des usagers

Tarifification applicable depuis le 1er Juin 2023 conformément à l'arrêté tarifaire du Conseil Départemental en date du 13 Juin 2023. La tarification est valable jusqu'à la décision d'autorisation budgétaire 2024.

	01/06/2023
Prix de journée	69,62 €
Tarif hébergement	63,29 €
Ticket modérateur	6,33 €

Prestations annexes

TYPE DE PRESTATION	2023	2024
	tarifs	tarifs
Chambre d'hôte - 1 personne (1)	41,40 €	70,00 €
Chambre d'hôte - 2 personnes (1)	51,75 €	80,00 €
Location téléviseur	8 €/mois	8 €/mois
Location téléviseur pour les bénéficiaires de l'Aide Sociale	4 €/mois	4 €/mois
Location téléviseur pour les personnes en hébergement temporaire	2 € / semaine	2 € / semaine
Marquage du linge (2)	25 €	25 €
Participation semestrielle aux animations (personnes extérieures)	30 € / semestre	30 € / semestre
Repas du personnel	5,20 €	selon tarif Urssaf (voté en janvier 2024)
Repas extérieur	8,00 €	8,60 €

(1) Ce tarif comprend la nuitée et le petit-déjeuner.

(2) Ces prestations font l'objet d'une seule facturation à l'arrivée du résident.

EHPAD LES CHARMILLES Tarification 2024

Participation des usagers

Tarification applicable depuis le 1er avril 2023 conformément à l'arrêté tarifaire du Conseil Départemental en date du 28 mars 2028. La tarification est valable jusqu'à la décision d'autorisation budgétaire 2024.

	01/04/2023
Prix de journée	71,29 €
Tarif hébergement	64,95 €
Ticket modérateur	6,34 €

Prestations annexes

TYPE DE PRESTATION	2023	2024
	tarifs	tarifs
Chambre d'hôte - 1 personne (1)	41,40 €	70,00 €
Chambre d'hôte - 2 personnes (1)	51,75 €	80,00 €
Location téléviseur	8 €/mois	8 €/mois
Location téléviseur pour les bénéficiaires de l'Aide Sociale	4 €/mois	4 €/mois
Location téléviseur pour les personnes en hébergement temporaire	2 €/semaine	2 €/semaine
Marquage du linge (2)	25 €	25 €
Participation semestrielle aux animations (personnes extérieures)	30 € / semestre	30 € / semestre
Repas du personnel	5,20 €	selon tarif Urssaf (voté en janvier 2024)
Repas extérieur	8,00 €	8,60 €

(1) Ce tarif comprend la nuitée et le petit-déjeuner.

(2) Ces prestations font l'objet d'une seule facturation à l'arrivée du résident.

EHPAD COROLLE
Tarifification 2024

Participation des usagers

Tarifification applicable depuis le 1er Avril 2023 conformément à l'arrêté tarifaire du Conseil Départemental en date du 11 Avril 2023. La tarification est valable jusqu'à la décision d'autorisation budgétaire 2024.

	01/04/2023
Hébergement Temporaire	
Prix de journée	80,54 €
Tarif hébergement	62,45 €
Ticket modérateur	18,09 €

	01/04/2023
Accueil de jour	
Journée Pleine	41,14 €
Tarif hébergement	29,19 €
Ticket modérateur	11,95 €
Demi-journée sans repas (si demande en cours d'année)	29,68 €

Prestations annexes

TYPE DE PRESTATION	2023	2024
	tarifs	tarifs
Kit hygiène	36,00 €	38,00 €
Repas du personnel	5,20 €	selon tarif Urssaf (voté en janvier 2024)
Repas extérieur	8,00 €	8,60 €

CALYPSO

Tarification 2024

APPARTEMENTS	NUMEROS	REDEVANCES LOCATIVES		PRESTATIONS ANNEXES		TOTAUX	
		2023 tarifs	2024 tarifs	2023 tarifs	2024 tarifs	2023 tarifs	2024 tarifs
T1 de moins de 26 m²	N°201,212,213,301,309	396,01 €	409,87 €	14,00 €	14,00 €	410,01 €	423,87 €
T1 de moins de 26 m²	N°101,202,203,207,210,211,306	431,38 €	446,48 €	14,00 €	14,00 €	445,38 €	460,48 €
T1 de 26 à 31 m²	N°102,103,204,205,208,304	467,90 €	484,28 €	14,00 €	14,00 €	481,90 €	498,28 €
T1 de 31 à 40 m²	N°206,209,303,307,308	504,44 €	522,09 €	14,00 €	14,00 €	518,44 €	536,09 €
T1 de plus de 40 m²	N°305	542,08 €	561,05 €	14,00 €	14,00 €	556,08 €	575,05 €

	2023	2024	
	tarifs	tarifs	%
Machine à laver	2,20 €	2,20 €	0,00%
Séchoir	2,20 €	2,20 €	0,00%
Travaux et réparations à la charge du locataire	(1)	(1)	
Reproduction de clé et de badge	(1)	(1)	
Débouchage des réseaux d'évacuation		(2)	
Prestation de nettoyage		(1)	

(1) tarification au réel suivant la facture de l'entreprise

(2) tarification au réel suivant la facture de l'entreprise avec répartition sur les occupants de la montée concernée

CHRYSALIDE
Tarifification 2024

APPARTEMENTS	Types Logements	REDEVANCES LOCATIVES			DEPOT DE GARANTIE	
		2023	2024	%	2023	2024
		tarifs	tarifs		€	€
10, Rue Dacquín	T2 - 42 m2	463,12 €	479,33 €	3,50%	479,00 €	479,00 €
8, Rue du Battonnet	T2 - 47 m2	463,12 €	479,33 €	3,50%	479,00 €	479,00 €
10, Av des Ducs de Savoie	T2 - 45 m2	508,63 €	526,44 €	3,50%	526,43 €	526,43 €
192, Allée des Bruyères	T3 - 55 m2	514,66 €	532,68 €	3,50%	532,67 €	532,67 €
300, Chemin des Moutins	T3 - 54 m2	493,84 €	511,12 €	3,50%	511,00 €	511,00 €
300, Chemin des Moutins	T2 - 38 m2	425,37 €	440,26 €	3,50%	440,00 €	440,00 €
482, rue Saint Ombre	T3 - 55 m2	514,66 €	532,68 €	3,50%	532,67 €	532,67 €
268, Chemin des Moutins	T2 - 57 m'	533,52 €	552,19 €	3,50%	552,00 €	552,00 €
92, Chemin des Trolles	T2 - 47 m'	408,10 €	422,38 €	3,50%	422,00 €	422,00 €
203, Rue du Bertillet	T2 - 39 m'	394,53 €	408,34 €	3,50%	408,00 €	408,00 €
T2 transition (1)	T2 - 47 m'	136,19 €	140,36 €	3,50%	0,00 €	0,00 €
22, Avenue D. Desfrançois	T2 - 46 m2	430,03 €	445,08 €	3,50%	445,00 €	445,00 €
22, Avenue D. Desfrançois	T3 - 78 m2	600,55 €	621,57 €	3,50%	622,00 €	622,00 €
111, Allée des Bruyères	T3 - 55 m2	514,66 €	532,68 €	3,50%	532,67 €	532,67 €
56, Rue du Commandant Perceval	T3 - 54 m2	539,14 €	558,01 €	3,50%	558,00 €	558,00 €
247, rue Oradour sur Glane	T3 - 52 m2	493,84 €	511,12 €	3,50%	511,00 €	511,00 €
54, Rue Louis Blériot	T3 - 64 m2	553,36 €	572,73 €	3,50%	573,00 €	573,00 €
12, Allée des Bruyères	T3 - 55 m2	514,66 €	532,68 €	3,50%	532,67 €	532,67 €
80, Rue des tilleuls	T3 - 54 m2	514,66 €	532,67 €	3,50%	532,67 €	532,67 €
4, Chemin des Pervenches	T3 - 57 m2	514,66 €	532,67 €	3,50%	532,67 €	532,67 €

(1) facturation à compter du second mois d'occupation

	2023	2024
Travaux et réparations à la charge du locataire	(1)	(1)
Prestation de nettoyage		(1)

(1) tarification au réel suivant la facture de l'entreprise

Accusé de réception en préfecture
073-267310050-20231106-23_00372-DE
Date de télétransmission : 16/11/2023
Date de réception préfecture : 16/11/2023

PENSION DE FAMILLE TRANSITOIRE LE CAIRN

Tarifification 2024

	REDEVANCES LOCATIVES		PRESTATIONS ANNEXES		TOTAUX		DEPOT DE GARANTIE
	2023 tarif	2024 tarif	2023 tarif	2024 tarif	2023 tarifs	2024 tarif	
APPARTEMENTS							
T1 bis de 29 m2	482,10 €	498,98 €	10,00 €	10,00 €	492,10 €	508,98 €	509,00 €
			3,50%				

	REDEVANCES LOCATIVES		PRESTATIONS ANNEXES		TOTAUX		DEPOT DE GARANTIE
	2023 tarifs	2024 tarifs	2023 tarif	2024 tarif	2023 tarifs	2024 tarif	
Travaux et réparations à la charge du locataire	(1)	(1)					
Reproduction de clé et de badge	(1)	(1)					
Débouchage des réseaux d'évacuation		(2)					
Prestation de nettoyage		(1)					

Accusé de réception en préfecture
073426731005820231106-23_00372-DE
Date de télétransmission : 16/11/2023
Date de réception en préfecture : 16/11/2023

tarifification au réel suivant la facture de l'entreprise
tarifification au réel suivant la facture de l'entreprise avec répartition sur les occupants de la montée concernée

Animation

Tarification prestation de transport 2024

Prestation effectuée par un prestataire
 Quotient établi suivant le barème CNAV au 01/01/2023
 Les tarifs sont indiqués pour 1 personne

Tarif Chambéry

Personne seule	Quotient 1 (€-1 059 €)		Quotient 2 (Entre 1 059 € et 1 326€)		Quotient 3 (Au delà de 1 326€)	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Chambéry et petite couronne	4,40 €	5,00 €	8,80 €	9,30 €	16,15 €	16,65 €
Entre 10 et 30 kms autour de Chambéry	10,30 €	10,80 €	14,70 €	15,20 €	22,05 €	22,55 €
Entre 31 et 60 kms autour de Chambéry	14,70 €	15,20 €	19,10 €	19,60 €	26,45 €	27,00 €
Au-delà de 60 kms	19,10 €	19,60 €	26,45 €	27,00 €	33,80 €	34,30 €

Couple	Quotient 1 (€-1 855 €)		Quotient 2 (Entre 1 855 € et 2 332€)		Quotient 3 (Au delà de 2 332€)	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Chambéry et petite couronne	4,40 €	5,00 €	8,80 €	9,30 €	16,15 €	16,65 €
Entre 10 et 30 kms autour de Chambéry	10,30 €	10,80 €	14,70 €	15,20 €	22,05 €	22,55 €
Entre 31 et 60 kms autour de Chambéry	14,70 €	15,20 €	19,10 €	19,60 €	26,45 €	27,00 €
Au-delà de 60 kms	19,10 €	19,60 €	26,45 €	27,00 €	33,80 €	34,30 €

Tarif Hors Chambéry

Personne seule	Quotient 1 (€-1 059 €)		Quotient 2 (Entre 1 059 € et 1 326€)		Quotient 3 (Au delà de 1 326€)	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Chambéry et petite couronne	8,80 €	9,30 €	16,15 €	16,65 €	23,50 €	24,00 €
Entre 10 et 30 kms autour de Chambéry	14,70 €	15,20 €	22,05 €	22,55 €	29,40 €	30,00 €
Entre 31 et 60 kms autour de Chambéry	19,10 €	19,60 €	26,45 €	27,00 €	33,80 €	34,30 €
Au-delà de 60 kms	26,45 €	27,00 €	33,80 €	34,30 €	41,15 €	41,65 €

Couple	Quotient 1 (€-1 855 €)		Quotient 2 (Entre 1 855 € et 2 332€)		Quotient 3 (Au delà de 2 332€)	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Chambéry et petite couronne	8,80 €	9,30 €	16,15 €	16,65 €	23,50 €	24,00 €
Entre 10 et 30 kms autour de Chambéry	14,70 €	15,20 €	22,05 €	22,55 €	29,40 €	30,00 €
Entre 31 et 60 kms autour de Chambéry	19,10 €	19,60 €	26,45 €	27,00 €	33,80 €	34,30 €
Au-delà de 60 kms	26,45 €	27,00 €	33,80 €	34,30 €	41,15 €	41,65 €

-> Le revenu pris en compte est le "revenu" brut figurant sur la déclaration de revenus 2022 (avis d'imposition 2023)
 -> Si la personne âgée refuse de la transmettre, elle se verra appliquer le tarif maximum le plus élevé

ANIMATION

DYNAMOBIL - Tarification 2024 zone de déplacement

	Zone de déplacement	Prix du billet à l'unité		Prix carnet de 10 tickets	
		2023	2024	2023	2024
ZONE 1	Chambéry - Les Clématis - Les Charmilles - Centre de soins dans Chambéry	2,75 €	2,30 €	20,25 €	18,00 €
ZONE 2	Barberaz - Bassens - Cognin - Jacob Bellecombette - La Motte Servolex - Saint Alban Laysse - La Ravoire - Saint Sulpice - Voglans - Sonnaz - Challes les Eaux	5,30 €	3,50 €	39,20 €	30,00 €
ZONE 3	Etablissements de soins hors communes limitrophes (Aix les Bains) - Le Bourget	10,10 €	7,00 €		

ANIMATION

Tarifification activités 2024

Nom de l'activité	Tarif à la séance			
	2023		2024	
	Chambéry	Hors Chambéry	Chambéry	Hors Chambéry
Art Floral	20,00 €	25,00 €	20,00 €	25,00 €
Repas convivial	15 €		16 €	

Forfait pour bénéficiaire des animations au sein des résidences autonomie - personnes extérieures : 30 € par semestre
Festival du Premier Roman (septembre à mai)

Adhésion : 25 € pour les habitants de Chambéry
Adhésion : 35 € pour les habitants hors Chambéry